

DECISION DES COMMISSAIRES

HIPPODROME DE DAX 27 JUIN 2020

PRIX FARIDA IV

Les Commissaires ayant été informés d'un comportement portant atteinte à l'image de courses, lors de l'entrée en piste du poulain HORUS DE LA BRUNIE, ont procédé à une enquête.

Après avoir demandé des explications à l'entraîneur Christelle COURTADE, et au vu du comportement de son employé, Frédéric DUPLAQUET, ils ont décidé :

- de sanctionner l'entraîneur Christelle COURTADE par une amende de 1 000 euros, considérant qu'elle est la gardienne dudit cheval et dès lors responsable du comportement de son employé ;
- d'interdire Frédéric DUPLAQUET d'enceintes réservées les jours de courses pour une durée de 3 mois, et ce jusqu'au 27 septembre 2020 inclus.

Les Commissaires des courses :

M. Koen HUYBERS - M. Tim ROBINSON - M. Jean-Louis de WATRIGANT.